

Paris, le 19 mai 2026

Communiqué de presse

L'Union européenne affiche enfin une ambition contre la pauvreté : place désormais aux actes !

EAPN France salue la présentation de la première Stratégie européenne de lutte contre la pauvreté (le 6 mai), une avancée historique portée depuis plus de 30 ans par les associations européennes. Mais sans objectifs contraignants ni moyens financiers à la hauteur, cette ambition risque d'apparaître comme une promesse non tenue pour les millions de personnes concernées en Europe.

Alors que 93 millions de personnes dans l'Union européenne, dont 19 millions d'enfants, sont menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, la Commission européenne vient de présenter sa toute première stratégie dédiée à l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2050.

Pour EAPN France, cette initiative constitue un tournant politique important. La stratégie reconnaît enfin le caractère structurel et multidimensionnel de la pauvreté, insiste sur la prévention et appelle les États membres à développer des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. À l'heure où la France ne dispose plus d'une stratégie nationale dédiée, ce signal européen est particulièrement attendu.

Pour la première fois, l'Union européenne reconnaît que la pauvreté n'est pas une fatalité individuelle mais une responsabilité politique collective. C'est une avancée historique que nous saluons après plus de trente ans de mobilisation associative.

EAPN France salue notamment la reconnaissance de l'urgence du logement social, alors que plus de 31 % des ménages modestes européens consacrent une part excessive de leurs revenus au logement. La stratégie prévoit également une recommandation européenne sur le logement, soutient l'approche du « Logement d'abord » et renforce la prévention des situations d'endettement et d'exclusion liée au logement.

La création d'une « Carte Garantie Enfance » visant à améliorer l'accès effectif des enfants aux droits essentiels constitue également une avancée importante, alors qu'un enfant sur quatre est exposé au risque de pauvreté dans l'Union européenne. EAPN France salue aussi la mise en place d'un dialogue structuré avec les personnes en situation de pauvreté ainsi que la désignation de coordinateurs nationaux de lutte contre la pauvreté, qui renforcent la participation des personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques.

Mais des limites majeures demeurent. La stratégie ne fixe aucun objectif juridiquement contraignant pour les États membres et reste insuffisante sur plusieurs causes structurelles de la pauvreté, notamment l'insuffisance des protections sociales, la précarisation du travail ou les difficultés d'accès aux services essentiels.

EAPN France alerte également sur le risque d'un décalage entre les ambitions sociales affichées par l'Union européenne et les moyens réellement mobilisés pour les atteindre, dans un contexte européen marqué par des arbitrages budgétaires de plus en plus contraints et des priorités croissantes accordées à la défense et à la compétitivité économique. À ce stade, aucun financement nouveau dédié à la lutte contre la pauvreté n'est garanti.

Pour EAPN France, cette stratégie ne pourra constituer un véritable tournant européen que si elle débouche rapidement sur des engagements contraignants, des investissements sociaux ambitieux et des résultats concrets pour les personnes concernées.

Contacts presse :

Uniopss/ EAPN France : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ EAPN France : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr

Qui sommes-nous ?

EAPN France est la branche française du *European Anti-Poverty Network*.

Coordonné par l'Uniopss, le réseau rassemble 31 réseaux et 18 associations nationales engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il intervient auprès des institutions européennes et nationales afin que la lutte contre la pauvreté soit au cœur des politiques publiques, avec des objectifs mesurables et des financements sécurisés.

EAPN France agit pour une Europe sociale fondée sur les droits, dotée de moyens à la hauteur des enjeux et construite avec la participation des personnes concernées.